Afrique-Actualités

Novembre 2005

Après les interpellations de quelques ministres en octobre et début novembre, le ***Gouvernement congolais*** *a subi son énième réaménagement. Rien de nouveau sous le soleil, d'après les analystes. Par ailleurs, les discussions au Parlement ont du mal à accélérer l'adoption du projet sur la Loi électorale. Par contre, la Loi relative à l'amnistie a été votée en l'absence des députés du PPRD !*

En ***Afrique****, l'actualité est dominée par l'élection de Mme Ellen Johnson Sirleaf comme Présidente du Liberia.*

REP. DEM. DU CONGO

1. Une transition rappelée à l'ordre

1.1. La justice internationale toujours vigilante

On pensait que l'Accord global et inclusif avait blanchi tout le monde. Les instances onusiennes en ont décidé autrement. Ainsi par sa *Résolution 1596* du *2 novembre*, le Conseil de Sécurité a publié la liste des personnalités congolaises recherchées par la justice internationale. Il s'agit de Thomas Lubanga de l'UPC, Jérôme Kakwavu, Bosco Taganda, Matthieu Djogolo, Laurent Nkundabatware, Jules Mutebusi et le Colonel Kakolele du MRC. Ils sont tous poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour les massacres commis au Sud-Kivu et dans l'Ituri. Cette résolution découle de la Tripartite tenue les 20 et 21 octobre 2005 à Kampala entre le Rwanda, l'Ouganda et la RDC.

Déjà fin octobre, un expert indépendant M. Titinga Frédéric Pacere, a dans son rapport fait une dénonciation à l'ONU des violations massives des droits de l'homme à tous les niveaux en RDC. Dans ce document de 191 pages, il a non seulement relevé le recours à la violence excessive des forces armées, mais aussi les faiblesses du système judiciaire.

D'après le rapporteur, le système carcéral est déplorable et inhumain. Les conditions de détention restent épouvantables. Le système judiciaire interne demeure impuissant et manque de ressources. Les juges ne sont pas assez nombreux, le budget de la justice insignifiant, les salaires faibles et les juges non protégés face aux pressions politiques.

1.2. L'insécurité et les violations des droits humains persistent

Dans la nuit *du 2 au 3 novembre*, le journaliste du quotidien *La Référence Plus*, Franck Kangundu « Franck Ngyke » et son épouse Hélène Mpaka ont été abattus devant leur domicile dans le Quartier de Mombele à Kinshasa/Limete. Les trois présumés assassins ont été appréhendés le *19 novembre*. Ils sont curieusement des éléments des FARDC. Il s'agit des Sous-Lieutenants Mungande Kimbao (alias "Joël") et Didier Awatimbine (alias "Dure Man"), ainsi que de l'Adjudant Munongo Muyika (alias "Papy"). Un silence plane toujours sur les commanditaires de cet acte.

Entre-temps, il y a résurgence du grand banditisme dans la Commune de Matete à Kinshasa ! C'est dans la même circonscription que le procès des assassins du Père René De Haes a connu son dénouement. Le Tribunal Militaire de la Garnison de Kinshasa/Matete a, le *18 novembre*, condamné à la peine capitale Tumba et Lenge.

Ce qui se passe dans la capitale ne doit pas faire oublier l'Est du pays soumis à plusieurs attaques et prises d'otages. *Début novembre*, une opération conjointe des FARDC (Forces armées de la République Démocratique du Congo) et des Casques bleus de l'ONU a permis la libération de 4 membres de la Commission Electorale Indépendante enlevés le 22 octobre 2005 par un groupe de miliciens Maï-Maï dans la localité de Virundo (Nord-Kivu).

Les rebelles rwandais Interahamwe ont tué deux personnes et enlevé 11 autres dans le village de Chikumbushi (Sud-Kivu), à environ 80 Km de Bukavu. L'annonce en a été faite le *4 novembre*. Durant la même période, des éléments des FARDC et des Casques bleus ont engagé une opération au Nord-Est de la RDC, dans la localité d'Aba, où est signalée la présence de près de 300 rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA).

Selon un communiqué du *2 novembre* de la S.I.C. (Source Indépendante du Congo), une nouvelle guerre se préparerait à l'Est de la RDC. A l'appui de cette thèse, on relève la présence de milliers de tracts à Bukavu ; l'incarcération des militaires infiltrés dans les camps militaires de la ville ; la désobéissance des officiers Banyamulenge au Général Masunzu (leader des Forces de Résistance congolaise) ; des enlèvements, viols, vols aux alentours de Bukavu ; la présence des groupes armés Interahamwe, FDLR, Rastas...).

Face à la situation préoccupante à l'Est de la RDC, la mission du Conseil de Sécurité de l'ONU conduite par l'Ambassadeur de France à l'ONU, M. Jean-Marc de la Sablière, a demandé, le *9 novembre*, aux Présidents Museveni et Kagame de ne soutenir aucun groupe armé et d'œuvrer pour la paix en RDC.

En Ituri, des miliciens armés ont lancé, le *11 novembre*, une double attaque contre une base de l'armée congolaise à Geti, à plus de 30 Km à l'Est de Bunia.

Au Nord-Kivu, un afflux de populations civiles de Kasuho (Nord-Kivu) est observé depuis le *15 novembre* vers les cités de Kitshombiro et de Lubero. Elles fuient ainsi les exactions répétées des rebelles Hutu rwandais des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR).

Quant aux violations des droits humains, l'OCDH (Observatoire Congolais des Droits Humains) s'est préoccupé de la rafle opérée par les forces de l'ordre le *5 novembre*. Plus de 400 Shégués (enfants de la rue) ont été appréhendés au Marché Central de Kinshasa par plusieurs unités de la Police Nationale. Au cours de cette opération, plusieurs abus et violations tant de la loi que des droits fondamentaux de la personne humaine ont été commis. Par ailleurs, le JED (Journaliste en Danger) dénonce, dans sa lettre du *2 novembre*, la détention illégale de M. Jean-Marie Kanku, Editeur-Directeur du Journal *L'Alerte* à l'ANR.

1.3. Des avancées sur le plan de la Démobilisation et de la Réinsertion

Selon une annonce de la *Radio Okapi* du *2 novembre*, l'ancien Chef Maï-Maï appelé Makabe et ses hommes ont réussi leur réinsertion sociale. Grâce à la démobilisation, ils ont pu se faire une vie nouvelle en se lançant dans l'agriculture. Ils ont ainsi mis 12 tonnes de maïs sur le marché de Malemba Nkulu.

L'opération lancée par 800 éléments de l'Armée congolaise et 500 Casques bleus dans le Parc des Virunga a produit des résultats positifs. Depuis le *début du mois de novembre*, il y a eu la reddition de 67 Maï-Maï, la destruction de 5 camps des FDLR et la capture de 15 rebelles.

Le feuilleton des ex-FAZ réfugiés depuis 1997 au Congo-Brazzaville a trouvé son dénouement au *début de novembre*. Près de 768 d'entre eux ont rejoint le pays et ont été hébergés au Centre d'orientation militaire « Joli Site ».

1.4. La Communauté internationale hausse le ton

C'est un véritable rappel à l'ordre que le CIAT a lancé le *11 novembre* par la bouche de M. Joao Batista Mawete, l'Ambassadeur de l'Angola en RDC. L'interpellation des autorités congolaises s'est déroulée lors des manifestations organisées à l'occasion du 30e anniversaire de l'indépendance de l'Angola. Les Vice-présidents Yerodia Abdoulaye Ndombasi et Arthur Z'Ahidi Ngoma étaient présents.

« Amis Congolais, le chemin de la démocratie est difficile, long et pénible, mais continuez, nous sommes à vos côtés pour vous soutenir quels que

soient le poids et le trajet », a déclaré le diplomate angolais. Le CIAT déplore le retard qu'accuse le traitement des lois essentielles. Il a épinglé la loi sur l'amnistie ; la loi électorale ; la loi budgétaire pour l'exercice 2006 ; la formation de l'armée, de la police et des services de sécurité ; la démobilisation, le désarmement et la réinsertion. Entre-temps, le Conseil de Sécurité a prorogé le mandat de la MONUC jusqu'au 30 septembre 2006 (*Résolution 1635*).

Le CIAT estime que le Gouvernement, le Parlement et la Commission Electorale Indépendante doivent prendre résolument les choses au sérieux. Le CIAT a invité les dirigeants congolais à faire preuve d'effort et d'engagement en vue de la réussite de la Transition.

L'appel du CIAT a été mal pris par le Gouvernement qui a brandi l'argument de la souveraineté et refusé cette immixtion dans les affaires intérieures de la RDC. En dépit de cette réaction, l'opinion ne semble pas comprendre la lenteur du Parlement. En effet, réunie en plénière le *18 novembre*, l'Assemblée Nationale n'a pas pu examiner le projet de Loi électorale, alors que l'ordre du jour le prévoyait. Pourtant, la Communauté internationale voit la tenue des élections en 2006, le Gouvernement et le Parlement traînent les pas. C'est comme s'il y avait des manœuvres pour contourner les élections.

M. Reinhard Buccholz, Ambassadeur de la République d'Allemagne, n'a pas mâché ses mots. Pour lui, « *faute d'élections en 2006, la RDC sera morcelée... L'échec de la transition voudrait dire que nous allons revenir à l'époque d'avant Sun City...* ». Ces propos ont été tenus, le *22 nov*embre, au cours d'une interview au quotidien *Le Potentiel*.

L'avertissement du diplomate allemand était-il prémonitoire ? L'adoption le *29 novembre* de la loi relative à l'amnistie a été obtenue par 248 voix sur 255 députés. Les députés du PPRD avaient quitté la salle avant le vote !

1.5. Composantes et entités plus préoccupées par le remaniement

La vague d'interpellations de ministres en octobre dernier avait ouvert la porte aux spéculations de toutes sortes quant au réaménagement de l'équipe gouvernementale. A travers les déclarations et autres prises de position, les composantes et les entités se préparaient déjà à cet exercice.

Les signes avant-coureurs étaient annoncés, dès le *10 novembre*, avec la nomination de M. Déogratias Buhambahamba comme Gouverneur du Sud-Kivu en remplacement de M. Augustin Bulaimu, suspendu une année plus tôt. La suite a été opérée le *15 novembre* par le coup de balai à l'Hôtel de Ville de Kinshasa. On note l'arrivée de Kimbembe Mazunga en lieu et place de Jean Kimbunda. L'artiste-musicien Pascal Tabu Ley devient Vice-Gouverneur de la capitale.

Dans la Province Orientale, Lola Kisanga (ancien ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et Universitaire) occupe le poste de Gouverneur et remplace ainsi Théo Baruti. Au Nord-Kivu, Valentin Balume Tussi prend les fonctions de Vice-Gouverneur à la place de Bakungu Mithondeke.

Enfin le remaniement va intervenir le *18 novembre*. D'emblée, il faut noter le caractère inutile du suspens qu'entourait ce dossier. Aucun ministre interpellé par l'Assemblée Nationale n'a été limogé. Selon *Le Potentiel*, « les têtes qui sont tombées n'étaient pas celles que l'opinion publique destinait à la potence ».

2. Le processus électoral négocie le virage référendaire

S'exprimant le *9 novembre* au Cercle Royal et d'Outre-mer à Bruxelles, Mgr Laurent Monsengwo Pasinya (Archevêque de Kisangani et Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo) n'avait pas tort en qualifiant la transition politique d'un « casse-tête pour tout le monde »(*). En effet, l'évolution politique de la RDC va presque de Charybde en Scylla.

Dans une interview accordée au *Soft* le *3 novembre*, le Président de la CEI, M. l'Abbé Apollinaire Malu Malu s'est opposé à l'organisation des élections à l'étranger. Autrement dit, la diaspora congolaise ne pourra participer aux prochains scrutins. Pour lui, « organiser les élections à l'étranger, dans les ambassades suppose disposer des fichiers électoraux permanents ».

La mission du Conseil de Sécurité a séjourné dans les Grands Lacs, *du 5 au 8 novembre*. Elle s'est entretenue, le *6 novembre*, avec les autorités congolaises et des représentants de la Société civile. Pour l'Ambassadeur français Jean-Marc de la Sablière, « les élections sont une étape importante qui vont ouvrir la voie du développement ».

Prêt depuis juillet 2005, le projet de Loi électorale n'a été déposé au Parlement que le *7 novembre*. Le coup de gueule du CIAT était notamment lié au retard du dépôt de ce projet. Celui-ci prévoit un vote à la proportionnelle, avec des listes bloquées. Le CIAT avait auparavant recommandé un système susceptible de représenter de nombreux courants, afin de ne pas favoriser les exclusions, sources de conflit.

L'ONG "DECIDI" (Démocratie et Civisme pour le Développement Intégral) a, dans un document analytique du *8 novembre*, trouvé ce projet de 219 articles comme porteur de points discutables et controversés. Le DECIDI juge la caution non remboursable à verser trop élevée à tous les niveaux. Déjà fin octobre, le COJESKI avait fait le même exercice critique. Cette ONG a proposé un système électoral mixte combinant la formule ma-

(*) **N.d.l.Réd.** – Lire cette intervention « La Transition en RDC : un casse-tête pour tout le monde » dans *Congo-Afrique*, n° 400, décembre 2005, pp.529-534.

joritaire et la formule de représentation proportionnelle à listes ouvertes et préférentielles.

La date du *18 décembre 2005* a été retenue pour le déroulement du scrutin référendaire. Pendant ce temps, le processus d'identification et d'enrôlement se poursuit normalement.

Le processus électoral continue à bénéficier des appuis extérieurs. Selon un communiqué du *10 novembre* publié à Bruxelles, la Commission Européenne a adopté la décision d'un financement pour un montant de 60 millions d'euros du Programme d'appui au processus électoral. Cette enveloppe vient s'ajouter à une première contribution de 89 millions d'euros allouée en 2004 à la RDC.

A la *mi-novembre*, les Pays-Bas ont octroyé plus de 6 millions de dollars américains au PNUD. Cela découle du protocole d'accord de cofinancement du projet d'appui à la sécurisation du processus électoral. Ce montant est destiné au financement de l'appui à la Police Nationale Congolaise en charge de la sécurisation des élections en RDC.

3. Les déboires de la bonne gouvernance et du social

La Direction de la reddition des comptes du Ministère des Finances a, le *2 novembre*, publié les chiffres sur le dépassement budgétaire imputé à l'espace présidentiel. La confirmation des rumeurs y afférentes se produit au moment où la grève des enseignants et des fonctionnaires bat son plein.

Selon cette source, la Présidence a accusé un dépassement de 91 % par rapport aux prévisions de janvier à septembre de l'exercice budgétaire 2005. La Vice-présidence en charge de la Commission Politique, Défense et Sécurité a atteint 99 % ; celle chargée des questions économiques et financières a atteint le taux faramineux de 242 % ; enfin la Vice-présidence en charge des questions socio-culturelles a réalisé un dépassement de 109 %. La Vice-présidence en charge de la Reconstruction tient modestement la queue avec 36 %.

Au cours d'un point de presse animé le *5 novembre*, MM. Evariste Mabi Mulumba (Président de la Cour des Comptes) et Victor Batubenga (Responsable de l'Inspection Générale des Finances) ont révélé un détournement de 28 millions de dollars américains grâce à des transferts frauduleux opérés par les responsables de la DGI et ceux de la DGE.

La Banque Centrale du Congo n'est pas à l'abri d'un autre scandale. La presse a eu la surprise de connaître, le *17 novembre*, les quatre membres de l'un des réseaux à la base de la disparition de 3 millions de dollars américains. Il s'agit de Issa Kibonge, Kalonda Efefe, Basonga et Serge Ilunga.

Sur le **plan social**, les négociations engagées, du 18 au 22 octobre 2005, à Kisantu (Bas Congo) et du *29 octobre au 7 novembre* à Mbudi

(Kinshasa), entre le Gouvernement et les syndicats de l'Administration Publique sur l'applicabilité du barème de Mbudi, une nouvelle grille libérable à partir du *20 novembre* se présente comme suit : à *Kinshasa*, le Directeur aura 45.423 F.C. contre 20.500 F.C. au Huissier ; à *l'intérieur* le Directeur n'aura que 13.703 F.C. contre 7.798 F.C. au Huissier. Subsiste cependant cette discrimination entre fonctionnaires de Kinshasa et ceux de l'intérieur qui risque de créer des tensions.

Sur le marché, les prix des biens et services à Kinshasa ont enregistré une légère hausse de +0,6 % par rapport à septembre. L'INS explique cette augmentation par la rupture de stock et l'indisponibilité de certains produits, ainsi que l'effet saisonnier pour certaines denrées locales. Pour l'INS, l'accalmie constatée sur le marché des biens et services en octobre 2005 se comprend en partie par la stabilité relative du Franc congolais observée sur le marché de change.

Un autre élément à ne pas minimiser concerne le coût des charges payées par les transporteurs. Le péage sur la Nationale numéro 1 reliant Matadi à Kinshasa irrite les usagers qui sollicitent une réduction. Outre les 100.000 Francs congolais à verser pour la route Matadi-Kinshasa, les véhicules en provenance de Boma devront payer 24.000 Francs congolais au Pont Maréchal Mobutu avant d'entrer à Matadi. Ce qui atteint 124.000 Francs congolais, équivalent de plus de 200 dollars américains. Les commerçants craignent une augmentation des prix de produits sur le marché.

4. Sida : des statistiques qui font toujours peur

Début novembre, le PNLS (Programme National de Lutte contre le Sida) a communiqué les statistiques du taux de prévalence du VIH/Sida. Celui-ci est estimé à 4,5 % de la population totale, soit plus ou moins 2,5 millions de personnes vivant avec ce virus. Le nombre de personnes vivant avec le VIH et ayant besoin d'un traitement avec les médicaments antirétroviraux est estimé à 100.000. Selon le PNLS, 5300 malades du Sida seulement ont accès à un traitement antirétroviral en RDC !

AFRIQUE

Au *BURKINA FASO*, le Président Blaise Compaoré a été réélu avec 80% des voix pour un troisième mandat consécutif. Cela ressort des résultats provisoires publiés le *18 novembre*. Cet ancien capitaine de l'armée burkinabé, âgé de 54 ans, est arrivé au pouvoir après le coup d'Etat de 1987 qui a entraîné la mort de Thomas Sankara.

La *COTE D'IVOIRE* a reçu le *4 novembre* la visite du Président en exercice de l'Union Africaine, le Nigérian Olusegun Obasanjo. Le but de ce

déplacement consiste à accélérer la nomination d'un Premier ministre de la Transition que les Nations Unies souhaitaient voir désigner avant le 31 octobre.

Le Groupe International de Travail sur la Côte d'Ivoire, chargé de suivre l'évolution du processus de paix, s'est réuni le *8 novembre* à Abidjan. Il a dessiné les contours des pouvoirs du Premier ministre de transition.

En *EGYPTE*, le parti du Président Moubarak a remporté 68 % des sièges aux législatives lors du second tour disputé le *15 novembre*.

En *ETHIOPIE*, au moins 23 personnes tuées par balle et près de 150 blessés enregistrés le *1er novembre* au deuxième jour des affrontements entre policiers et groupes de manifestants à Addis-Abeba, où le principal parti d'opposition a appelé à des actions de protestation contre les résultats des législatives de mai 2005.

Au BURUNDI, le porte-parole des FNL a annoncé le *18 novembre* que son mouvement était prêt à rejoindre la table des négociations sous condition de la libération de tous les membres encore détenus.

Au *LIBERIA*, les observateurs internationaux ont estimé le *8 novembre* que l'élection présidentielle, la première dans le pays après quatorze ans de guerre civile, avait lieu « dans la paix et dans l'ordre ».

Les résultats proclamés le *20 novembre* ont exprimé la victoire de Mme Ellen Johnson Sirleaf sur George Weah. Mme Ellen Johnson Sirleaf devient ainsi la première femme à accéder à cette charge sur le continent africain.

L'*UNION AFRICAINE* encourage les pays membres ainsi que les médias à intensifier et rendre publics les efforts nationaux pour promouvoir la tolérance entre les communautés. Ceci ressort du communiqué de presse publié à l'occasion de la Journée Internationale de la Tolérance le *16 novembre*.

Noël OBOTELA Rashidi